

# Fermeture des massifs « des arrêtés inapplicables »

Dans la forêt de Bonifatu, dans le Fangu, les autorités peinent à faire appliquer l'interdiction préfectorale motivée par le risque d'incendie. Mal informés, promeneurs et baigneurs arpentent tout de même le massif. Riverains et élus soulignent de nombreuses incohérences



Des panneaux d'information mais pas assez d'effectifs pour faire respecter l'interdiction. Du coup, la fréquentation est presque équivalente à celle d'une journée normale.

La forêt est fermée, il y a un risque d'incendie. La foresta è chiusa, rischio d'incendio. The forest is closed, risk of fire. Sur le parking de la forêt de Bonifatu, sur la commune de Calenzana en Balagne, un agent de l'office national des forêts (ONF) ne sait plus où donner de la tête.

La veille, la préfecture de Haute-Corse a pris la décision de fermer l'accès et la circulation dans les massifs forestiers de Bonifatu et du Fangu, à cause

Mais la patrouille de gendarmerie n'est pas là pour ça et tant, tant bien que mal, de venir en aide à l'ONF dans sa mission d'information.

C'est quasiment peine perdue. De la route, on aperçoit clairement les baigneurs en contrebas. Comment interdire à des gens ce que des dizaines d'autres se permettent ?

Malgré la contradiction, le message passe bien auprès des visiteurs du massif. La raison



La fermeture du massif pour risque d'incendie extrêmement sévère n'a pas empêché ces touristes italiens de rejoindre des dizaines d'autres personnes, un peu plus bas, dans le lit de la rivière.

PHOTOS OLIVIER SANCHEZ/CRYSTAL PICTURES

d'un risque d'incendie jugé « extrêmement sévère ». C'est déjà la sixième fois, cet été, qu'une telle décision est prise pour protéger les randonneurs, promeneurs et baigneurs. Si un incendie venait à se déclarer, les sentiers de randonnée se transformeraient en piège mortel.

L'agent de l'ONF fait des va-et-vient en 4x4, barre l'entrée des sentiers avec de la rubalise, pose des panneaux d'interdiction et placarde l'arrêté préfectoral sur les panneaux d'information. Pourtant, le parking est aux trois quarts plein. Une bonne centaine de voitures représente au moins le double en termes de visiteurs.

Il y a des promeneurs avec un petit sac, des baigneurs serviette sur l'épaule et des randonneurs aguerris qui rejoignent ou quittent le GR20, plus haut dans la forêt. Même les patrouilles de gendarmerie, très régulières, ne dissuadent pas ces vacanciers en quête de nature. Pour avoir bravé un arrêté préfectoral, ces centaines de contrevenants risquent une amende de 135 €.

invoquée est celle du danger et chacun comprend bien la philosophie de l'arrêté. Mais entre la théorie et la pratique, le décalage est aussi grand que les 7 000 hectares de forêt.

## À l'auberge on se sent abandonné

Au terminus de la route asphaltée, le parking en terre est géré par l'ONF. L'aire de stationnement est payante en été et un garde forestier se charge d'accueillir et de renseigner le public.

Depuis quelques années, des toilettes sèches étaient également en place, sur ce site pouvant accueillir quotidiennement un bon millier de visiteurs. Mais cette année, aucun de ces services n'a été mis en place.

Carole Valéry, la patronne de l'Auberge de la Forêt, ne cache pas une certaine exaspération. Son établissement, tout au bout de la route, sert de point de chute à de nombreux visiteurs.

Ils viennent y chercher des renseignements, demandent à aller

aux toilettes, et même de l'assistance en cas de détresse.

Il n'y a aucun réseau mobile à Bonifatu. Même les ondes radio ne pénètrent pas la profonde forêt. Seul le téléphone fixe de l'auberge peut servir en cas d'alerte. Et les jours de fermeture du massif, l'inquiétude de la patronne est encore plus grande.

« Il y a un vrai problème de sécurité, car il n'y a personne sur le site, assure Carole Valéry. On ne se sent pas soutenu, voire un peu abandonné. Il n'y a pas d'information concernant les interdictions, alors les gens pensent qu'ils sont libres d'aller et venir. Lorsqu'on descend du GR20, comment sait-on que la forêt est fermée ? »

## Une configuration différente dans le Fangu

La saison 2020 n'a connu, pour l'heure, que 5 jours de fermeture des massifs forestiers. En 2017, il y avait eu 25 jours de fermeture, soit une moyenne d'un jour sur quatre durant tout l'été.

Très paisible durant l'hiver, la vallée du Fangu fourmille l'été venu. La population des deux communes est démultipliée, la circulation est chargée et la rivière attire de très nombreux baigneurs. Un cocktail qu'il faut évidemment combiner avec le risque d'incendie et le risque de crue, très prononcés dans la vallée.

Face à un été de tous les dangers, la vallée est particulièrement bien surveillée. Des pompiers, des gendarmes, des réservistes du 2<sup>e</sup> Rep, des écogardes et des agents veillent au respect de la nature et à la sécurité de ceux qui la fréquentent.

Comme dans le massif voisin de Bonifatu, les jours de fermetures sont des jours difficiles pour les autorités. Les gendarmes bloquent généralement le passage des véhicules au niveau du hameau de Tuarelli ou au niveau du Ponte Vecchio, empêchant les automobilistes de gagner le haut de la vallée.

Pour franchir ce barrage, il faut attester être résident de Mansu

ou encore rendre visite à un ami, dont l'identité devra être précisée afin d'éviter les baratins.

« C'est un bordel total, s'amuse le maire de Galeria, Jean-Marie Scità. Ces arrêtés sont tellement contradictoires qu'ils sont inapplicables. D'une part, un arrêté territorial interdit le stationnement en bord de route, chaque été entre le 15 juin et le 15 septembre. De l'autre côté, un arrêté préfectoral interdit la circulation en dehors des routes goudronnées. C'est-à-dire que les trois parkings en terre qui existent - celui de Ponte-Vecchio, celui de Treccia et celui de Mon Rêve - sont interdits ! Alors même qu'ils sont des points de rassemblement et disposent de cuves d'eau DFCI pour éteindre les incendies... Je pousse le raisonnement à l'extrême : puisqu'elles ne sont pas revêtues, faut-il interdire les plages et les places des villages ? »

Personne, parmi les personnes rencontrées, ne remet en cause l'intérêt et la pertinence de ces arrêtés préfectoraux. Leur mise en application, en revanche, ap-

## LE CHIFFRE

6

C'est le nombre de jours de fermeture des massifs forestiers de Bonifatu et du Fangu depuis le début du lancement de la saison des feux de forêt 2020, à la mi-juillet. En 2017, année record en termes de sécheresse, le nombre de fermeture s'élevait à 25 jours.

paraît assez chaotique. Peut-être que les remontées du terrain, qui vont souvent dans le même sens, permettront d'ajuster aux mieux le dispositif lié à ces interdictions...

J.-F.P.



Sensible à cause des risques d'incendie et de crue, la vallée du Fangu est particulièrement surveillée en été.



Les gendarmes et les gardes de l'ONF, malgré tous leurs efforts, ne sont pas assez nombreux pour surveiller le massif les jours de fermeture.